

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AGRICULTURE

**Service Aménagements Fonciers
Energies Randonnées**

Affaire suivie par : J.J. MONTURIER

Poste : 05.49.06.78.62

Réf. : R3641/JJM/CB

Monsieur Bertrand CHATAIGNER
Maire de Chiché
Mairie

Niort, le **21 JUIN 2010**

79350 CHICHE

Monsieur le Maire,

Veillez trouver ci-joint, copie de la délibération de la Commission permanente du Conseil général du 19 avril 2010 donnant un avis favorable au déclassement de l'allée communale des 4 bornes.

Aussi il vous appartient, conformément à mon courrier du 10 juin 2009, de diligenter une enquête publique relative à l'aliénation de l'allée communale des 4 bornes et à la création de l'itinéraire de substitution. Il convient également que la commune de Boussais organise une enquête publique nécessaire à toute création de chemin rural (art. R. 141-4 et suivants du code de la voirie routière).

A l'issue de ces enquêtes, je vous remercie de me faire parvenir un dossier comprenant les éléments suivants :

- les résultats des dites enquêtes publiques diligentées par votre municipalité et celle de Boussais et l'avis des commissaires enquêteurs relativement au projet d'échange,
- la délibération de votre commune et celle de Boussais validant les résultats des enquêtes publiques,
- la copie de l'acte juridique officialisant l'échange,
- l'attestation d'achèvement des travaux de l'aménagement du nouvel itinéraire (cheminement d'au moins 3 m avec maintien d'une bande boisée le long de la RD 143),
- la délibération de la commune de Boussais donnant son accord pour l'inscription du nouveau chemin de compensation au PDIPR.

A la réception de l'ensemble de ces pièces et après attestation de bonne fin des travaux d'aménagement du nouveau chemin par les services du Conseil général, un rapport de déclassement de l'allée communale des 4 bornes et de classement du nouveau chemin rural sera proposé en Commission permanente afin de vous permettre de finaliser définitivement l'échange.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,



Christian BOULANGER

Copie à M. le Maire de Boussais